

A 19 h le conseil municipal s'est réuni, en l'absence de Paul PAGES et Béatrice COURTUAT (absente à compter de 20 h), ayant donné respectivement procuration à Rémi BARRY et Cécile PAL.

Approbation à l'unanimité du PV de la réunion du 7/11/2014.

Pour débiter la séance conformément aux instructions préfectorales, le conseil a procédé à la désignation des délégués en vue de l'élection sénatoriale partielle du 25 janvier 2015.

Après un vote à bulletin secret ont été désignés comme délégués titulaires : Nadine HERITIER-BRANCO, Rémi BARRY, Aimé BOYER et délégués suppléants : Cécile PAL, André SIMON, Bernard DUMAS.

Le conseil a ensuite voté des virements de crédits pour réajuster certaines prévisions budgétaires (augmentation des crédits : section de fonctionnement 13056 € et section d'investissement 27836 €)

Il a ensuite donné un accord de principe pour que l'école publique du Monteil fasse partie des écoles pilotes au titre de l'expérimentation de « net.ecole » suite à la proposition de l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Afin d'améliorer la gestion des plannings de location de la salle multi activités, le conseil a décidé de fixer un délai de 15 jours maximum à compter de chaque demande pour confirmer toute location de la salle.

Le conseil a également décidé de conventionner avec les 3 intervenants extérieurs qui encadrent sur l'année scolaire 2014/2015 les activités périscolaires (danse, judo et méthode Vittoz) afin de définir les conditions d'intervention.

Des travaux d'isolation des bâtiments communaux ont été commandés (14 pour et 1 abstention) à l'entreprise GAUTHIER, partenaire d'un programme d'aide aux collectivités visant à faire des économies d'énergie, dont le financement est assuré par le Groupe Capital Energy au titre des CEE.

Avant de clôturer la séance, le conseil a validé un projet de motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Pour information :

En raison des congés, le secrétariat de mairie sera fermé du 26 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclus ; Toutefois, une permanence aura lieu le 31 décembre de 8 h 30 à 10 h 30 pour les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales et qui souhaiteraient le faire pour 2015.

La cérémonie des vœux est fixée au vendredi 9 janvier 2015, à 18 h 30, dans la salle multi-activités. Tous les habitants sont cordialement invités.

Mme Le Maire,

Nadine HERITIER-BRANCO